

COPIES : A-C LACRESSE, Y. MUEL, V. MANGEARD, MA GALILEE, C DIEUX
P. LAHACHE, I. MAQUAIRE, G. VIARD, P. ANTOINE, S. THIEBAUT, A. GEORGEON

VILLE DE PULNOY

CR N°2013 - 85 SAMCC

Réunion Conseil Municipal du 2 mai 2013

Étaient présents : MM ROYER PICCOLI HEINLY ROYER PICCOLI PERROLLAZ ANDRE HOUDRY
BROUSSIER PELTIER CASTELA SIMON GEORGES VULCANO DUSSIAUX OGIEZ GOUDOUT
MILLOT MARCHAL

Absents excusés :

D. FEUILTAINE a donné pouvoir à JM HEINLY
J. BOISSEZ a donné pouvoir à F. PERROLLAZ
M. MARCHAL-BATT a donné pouvoir à G. ROYER
G. NICOLA a donné pouvoir à M. PICCOLI
L. WEHRLÉN a donné pouvoir à A. ANDRE
D. DEVITERNE a donné pouvoir à N. GOUDOUT
S. VAGUENEZ a donné pouvoir à M. ROYER

Absent : A. FROMENT

Secrétaire : S. GEORGES

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 mars 2013 : pas d'observation.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales : pas d'observation.

1. Rapport Développement Durable 2012 du Grand Nancy

JM HEINLY rappelle les trois grands axes du développement durable, que l'on retrouve dans les huit volets développés dans le rapport du Grand Nancy. La synthèse du rapport est présentée à travers un powerpoint.

A la suite de la présentation, le Maire précise qu'il s'agit d'un résumé du document que chaque élu a reçu à son domicile. Ce rapport souligne le lien entre le développement et la synergie du territoire, pour que ce développement soit durable. On va vers des mutualisations, comme le Sillon Lorrain.

N. GOUDOUT fait remarquer qu'il s'agit d'un rapport d'activités, avec des points sur lesquels le groupe d'opposition est en désaccord, comme par exemple le volet humain du développement durable, trop axé sur la sécurité. Le groupe opposition a une vision plus solidaire, axé sur le lien social.

Le Maire répond que le « lien social » ne fait pas partie des compétences du Grand Nancy mais de celles du Conseil Général.

JM HEINLY souligne néanmoins l'effort social du Grand Nancy pour lutter contre la précarité énergétique, notamment à travers le Programme Local de l'Habitat Durable.

Le Maire ajoute que l'effort social du Grand Nancy est également présent dans la prise en charge d'une partie des factures d'eau pour les foyers en difficulté.

N. GOUDOUT revient sur un point de désaccord concernant ce rapport : il s'agit de la descente de Frocourt, projet avec lequel les élus d'opposition de Heillecourt sont en contradiction, en raison d'un apport important de circulation.

Le Maire répond que les élus d'opposition de cette commune ont finalement validé le nouveau plan de circulation, qui apporte fluidité et sécurité.

N. GOUDOUT rappelle que les collègues d'opposition de Heillecourt ne tenaient pas à ce projet, il y a 6 ans.

Le Maire répond que depuis, les choses sont réglées.

JM HEINLY fait remarquer que le Grand Nancy a mis en place le pass musées, pour 70€ par an, qui offre l'accès à tous les musées du Sillon Lorrain.

N. GOUDOUT conclut en disant que ce rapport est un affichage politique.

Le Maire demande l'autorisation d'inscrire une question supplémentaire à l'ordre du jour. L'assemblée donne son accord à l'unanimité.

2. ZAC des Résidences Vertes : déclassement du chemin rural « Les Sommards »

F. PERROLLAZ explique l'objet de la délibération.

Vote : à l'unanimité.

3. ZAC des Résidences Vertes : cession du chemin rural « Les Sommards »

F. PERROLLAZ explique l'objet de la délibération.

Vote : à l'unanimité.

4. Règlement d'occupation du centre socio-culturel : modification de l'article 3 « Associations Pulnéennes »

M. OGIEZ donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité.

5. 2^{ème} demande d'occupation du centre socio-culturel par le Football Club de Pulnoy pour l'année 2013

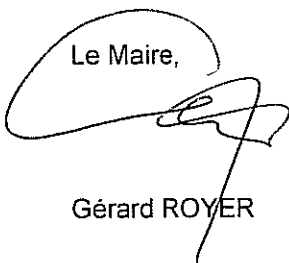
M. OGIEZ donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité.

6. Vente du logement de fonction Allée de l'Eglantier

Le Maire explique l'objet de la délibération.

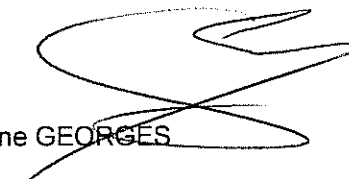
Vote : à l'unanimité.

Le Maire,

Gérard ROYER



Fait à Pulnoy, le 15 mai 2013

Le secrétaire de séance,


Sabine GEORGES